

LES BENEVOLES EN AIDES HUMANITAIRES, JURIDIQUES ET JUDICIAIRES
PRESENTENT



BAHUJ RAPPORT D'ACTIVITES 2023

DEVISE:

«ETRE UTILES ET AGIR POUR LES AUTRES SANS POUR AUTANT NOUS OUBLIER»

Table des matières

.....	2
MOT DU PRESIDENT FONDATEUR	2
.....	1
MOT DE LA REDACTION	1
INTRODUCTION	3
.....	3
I. LES DIFFERENTS PROGRAMMES ET ACTIVITES RELATIVES	3
A. PROGRAMMES BENEVOLES ET EDUCATION AUX DROITS DE L’HOMME	3
A-1 Les motivation d’un tel programme	3
A-2 Le contenu du programme	4
➤ Recrutement et formation à travers les ateliers et cliniques juridiques, causeries éducatives, cases de droit.	5
➤ Participation à la célébration de la journée de la non-violence de concert avec la communauté nationale et internationale	7
B. LUTTES CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES	8
1. CONTEXTE	9
2. METHODOLOGIE	9
➤ Etape 1: Le Recrutement	9
➤ Etape 2: La Formation	10
➤ Etape 3 : L’action	10
3-Objectif final	11
C. ASSISTANCES JURIQUES ET JUDICIAIRES	13
D. PROGRAMME SANTE	13
E. CONCEPT MISS DROIT DE L’HOMME	14
LA BEAUTE AU SERVICE DES DROITS DE L’HOMME	15
I. CONTEXTE DELABORATION DU CONCEPT	16
II. LA MISSIONS DE LA MISS DROIT DE L’HOMME	18
III. OBJECTIFS A ATTEINDRE	18
F. ACTIONS HUMANITAIRES	19
II. RESULTATS OU IMPACTS	20
III-RAPPORT D’EVALUATION	20
IV-BILAN FINANCIER DES ACTIVITES	20
V-DIFFICULTES RENCONTREES	20
VI-PERSPECTIVES	20
CONCLUSION GENERALE	20

MOT DU PRESIDENT



La résurgence des crises de tous genres et l'émergence de nouvelles formes de conflits dans le monde entier constituent un défi majeur pour chaque Etat et tous les gouvernements étatiques indifféremment de leurs formes et de leurs géolocalisations ; défi dont le relèvement s'impose absolument au Cameroun en particulier, en Afrique et dans le monde en général.

Aussi, la plupart des Etats du monde sont-ils confrontés de plus en plus à des variétés multiformes de revendications qui, insuffisamment prises en compte, conduiraient et conduisent progressivement et ce à coup sûr, à la radicalisation.

Nous les humains par nos actes voulus ou pas nous avons créé un monde dans lequel les droits fondamentaux pourtant inaliénables de toute personne, sont trop souvent niés et bafoués, malheureusement.

Dans un tel contexte, je me dois dans mes propos liminaires d'avoir une pensée

pieuse pour tous les hommes, les femmes et enfants arrachés à la vie, arrachés à la communauté humaine du fait de la nature, du fait des choses et du fait très souvent des hommes aussi malheureusement.

Je pense singulièrement à toutes ces familles attristées par le deuil du fait des conflits armés. Je pense à ces populations déplacées en quête de paix ; je pense à nos frères et sœurs surpris par la dégradation de l'environnement ; je pense aux peuples opprimés ; je pense à ces populations nombreuses qui n'ont pas accès aux soins, à une meilleure qualité de vie, à l'éducation, malgré les engagements internationaux des Etats.

L'Association BAHUJ par ma voix condamne avec la dernière énergie toutes violations des Droits de l'Homme. Ces droits qui appartiennent aux individus, doivent être défendus et protégés par l'Etat.

L'Etat dans sa globalité, en ses institutions est composé des défenseurs publics des Droits de l'Homme. Dans le cas contraire, il briserait le contrat social, socle sur lequel sa légitimité est bâtie. Il n'est pas de membres de l'exécutif qui ne soient d'abord défenseurs des Droits de l'Homme. De même, il n'est pas de parlementaires qui ne soient principalement des défenseurs des Droits de l'Homme. De de même, il n'est pas de magistrats (assis ou debout) qui ne

soient fondamentalement défenseurs des Droits de l'Homme.

L'on peut en dire autant pour les administrations publiques (fonctionnaires) missionnées quotidiennement et rémunérées pour assurer la défense des droits fondamentaux. Sans nous en plaindre, et pour le travail que ces fonctionnaires accomplissent leurs vies ne sont que rarement mis en danger, juste par présomption qu'étant du secteur public, ils sont par principe défenseurs des intérêts publics qu'ils ne peuvent trahir.

A l'inverse, le même travail lorsqu'il est exercé par les agents non étatiques (associations de la société civile, les individus), n'étant pas au service de l'Etat, leurs vies sont menacées, des représailles et des attaques contre eux organisées.

Face à ces dangers auxquels s'exposent les défenseurs des droits de l'homme, l'association BAHUJ par mon truchement invite l'Etat du Cameroun à renforcer le dispositif sécuritaire de ces agents qui œuvrent au quotidien pour la

promotion, la protection et la réalisation de Droits de l'Homme. Un tel renforcement va constituer à coup sûr pour nous les jeunes, une bonne dose suffisante de vitamines psychologiques pour accomplir nos missions citoyennes. Tout en demeurant reconnaissants de la protection que nous assure déjà l'Etat, nous continuerons notre engagement, et fournirons le maximum d'effort pour favoriser le respect des Droits de l'Homme et l'émergence d'un monde fondé sur l'état de droit et la reconnaissance de la dignité inhérente à chaque personne.

Pour conclure, je remercie chaleureusement l'administration publique nationale, nos partenaires privés, nos réseaux, nos membres pour leurs engagements aux cotés ou/et au sein de notre association.

Dans l'attente de plusieurs autres réalisations dans le champ de la défense des Droit de l'Homme, nous restons et demeurons accrochés à notre sacro-saint slogan.

MOT DE LA REDACTION



Me Augustin WANTOU; Avocat au barreau du Cameroun

Cher lecteur, Chère lectrice,

Nous tenons entre vos mains, le rapport d'activités des BAHUJ de l'année 2023.

Les sociétés modernes, aujourd'hui plus qu'hier, sont confrontées à de nombreux problèmes d'ordre éthique et juridique. Entre la recrudescence des actes antisociaux, résultat du délitement du tissu social et l'impérieux devoir d'instruire, d'éduquer, et d'outiller les différentes couches vulnérables, en vue d'une réelle réappropriation des outils juridiques disponibles pour leur protection, leur défense et leur autonomisation, les BAHUJ ont choisi leur voie : partager leur expérience pour promouvoir le civisme et une citoyenneté active au sein de la société.

En œuvrant ainsi à l'instar de nombreuses organisations de la société civile aux côtés de l'Etat dans

l'accomplissement de ses missions régaliennes, BAHUJ se veut l'accompagnateur et le défenseur idéal des droits humains qui se déploie aussi bien en ville qu'en campagne.

L'expression « défenseur des droits humains » ou « défenseur des droits de l'homme » désigne toute personne qui individuellement ou en association avec d'autres, œuvre à la promotion ou la protection des droits de l'homme et de manière pacifique.

Les défenseurs des droits humains se reconnaissent avant tout à ce qu'ils font et la meilleure façon d'expliquer cette expression est de présenter leur action à l'opinion publique nationale et internationale.

Par la rédaction et la publication de ce rapport d'activités, BAHUJ satisfait à cet exercice : sa reconnaissance en tant qu'association de défense des droits humains.

L'essentiel de l'activité des défenseurs des droits humains consiste à aider les personnes dont les droits ont été violés. En enquêtant sur les violations et en les signalant, ils peuvent contribuer à y mettre un terme, à empêcher qu'elles ne se reproduisent et à assister les victimes devant les tribunaux.

A cet effet, BAHUJ offre une assistance juridique et judiciaire aux victimes, les conseille et les aide à se réadapter.

Bien plus, BAHUJ apporte une contribution essentielle en particulier par le

truchement des conférences qu'elle organise à l'application et à la connaissance concrètes des instruments Internationaux relatifs aux droits de l'homme. (Confère annexe).



INTRODUCTION

Les Bénévoles en Aides Humanitaire, Juridique et Judiciaire en abrégée BAHUJ est une association apolitique, nationale et internationale à but non lucratif, dont l'objectif fondamental est de venir en aide aux personnes en détresse, sur le triple plan humanitaire, juridique et judiciaire.

Au cours des précédentes années, l'Organisation s'est engagée plus que jamais à initier des actions humanitaires, juridiques et judiciaires à titre bénévole au profit de la population, des personnes nécessiteuses.

Pour mener à bien les programmes ainsi conçus pour le compte de l'année 2023, l'organisation LES BAHUJ a mis sur pied un ensemble d'activités, sans lesquelles lesdits Programmes seront voués à l'échec.

I. LES DIFFERENTS PROGRAMMES ET ACTIVITES RELATIVES

A. PROGRAMMES BENEVOLES ET EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

Le bénévolat traduit un engagement, une participation à la vie de la cité. Par ce programme, les Bénévoles entendent partager leurs expériences pour promouvoir le civisme et la citoyenneté active au sein de l'Etat camerounais ; cela dans l'optique d'accompagner le gouvernement de la République dans la réalisation de sa politique de grandes opportunités tant prônée par le Président de la République, Chef de l'Etat, son excellence Paul BIYA.

A-1 Les motivations d'un tel programme

Le programme dont s'agit ne sort pas de terre comme des champignons. Il n'est pas ex nihilo. Il n'est que la résultante d'une conjonction d'actes anti-sociaux auxquels se livrent certains jeunes se trouvant dans des situations peu reluisantes.

En effet, l'absence de travail et le chômage créent un sentiment d'exclusion et d'inutilité qui entraîne la violence, la toxicomanie et les extrémismes chez certains de nos jeunes compatriotes. Des années d'enseignement perdues, les jeunes font de leur Gouvernement la cible de leur frustration. Cherchant leurs propres voies, ils manifestent dans les rues, s'affrontent sur les campus, dans les médias et les

réseaux sociaux, et constituent généralement le gros des troupes en cas d'émeute.

Pour encourager les compatriotes à être de dignes citoyens utiles à leur communauté, "BAHUIJ" entend promouvoir la citoyenneté beaucoup plus en milieu jeune. Ne dit-on pas que la jeunesse constitue le fer de lance d'une Nation ?

La citoyenneté peut être appréhendée comme la possession des droits et des devoirs dans un Etat, ou plus simplement comme la qualité ou l'état de citoyen. Être citoyen, c'est trouver sa place dans la cité. Ainsi la citoyenneté est le rôle que doit assumer la personne au sein de la collectivité. Lequel rôle s'apprend à l'école.

Dans toute l'histoire de l'humanité il n'y a jamais eu autant d'enfants à l'école qu'aujourd'hui. Pourtant, d'autres enfants et adolescents ne sont toujours pas scolarisés. A ceux-là s'ajoutent un bon nombre d'enfants qui ont été à l'école parfois pendant plusieurs années mais qui sont devenus des délinquants voire des irresponsables.

Or l'éducation joue un rôle crucial dans le développement d'un Etat. Le souci que l'Etat porte à l'éducation des jeunes tend à les préparer dans leurs rôles futurs de citoyen.

Parlant du rôle de l'éducation dans la société PLATON affirmait qu'un Homme qui néglige l'éducation « traverse

la vie d'un pas chancelant ». Victor HUGO quant à lui disait : « une école qu'on ouvre est une prison qu'on ferme ». Bien plus, il n'y a point de développement véritable d'une Nation sans une bonne éducation. Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) le confirme en soutenant qu'aucun pays ne peut prétendre au développement sans avoir atteint au minimum un taux de scolarisation de 70% et celui d'alphabétisation de 40%.

Aussi, de nos jours le marché du travail exige-t-il des compétences nouvelles. Cette évolution tient en partie à la course que se livrent technologie et éducation. Dans ce monde nouveau, la compétitivité des jeunes travailleurs pâtit du manque d'efficacité des systèmes éducatifs dans la plupart des pays en développement. Le changement technologique et la concurrence au niveau mondial imposent à nombre de personnes de maîtriser certaines compétences et d'acquérir de nouvelles.

Cependant toutes ces compétences ne s'acquièrent pas forcément dans un système éducatif classique. C'est justement à ce stade que "BAHUIJ" par le truchement de sa ressource humaine entend investir dans les bonnes compétences et ce, dans un cadre associatif.

A-2 Le contenu du programme

Face à tout ce qui précède, l'association « BAHUIJ » est soucieuse de promouvoir par ce programme axé sur

l'éducation, un développement social et économique « équitable » respectant l'égalité des chances.

L'artiste comédienne GLORIA invitant les populations au respect des droits de l'enfant

Cependant elle est consciente qu'il est dans la pratique impossible d'établir une « véritable égalité des chances », parce que les individus proviennent de milieux sociaux, familiaux et culturels très différents et ne bénéficient pas des mêmes dons naturels.

C'est pourquoi « BAHUJ » entend par ce programme combattre les inégalités imméritées, celles qui résultent tant de la nature que de certaines conditions sociales de vie, et ce par des aides spécifiques dans le domaine de l'éducation. Puisque d'une part, L'éducation morale des citoyens est indispensable pour leur donner le sens de la justice et pour qu'ils puissent accepter comme naturels des principes de justice (particulièrement le principe de juste égalité des chances).

D'autre part, l'accès à l'éducation est indispensable pour développer chez les jeunes l'assurance de leur propre valeur, car ceci limite les formes de hiérarchie et les degrés d'inégalité que la justice autorise. Aussi l'accès à l'éducation des femmes est-elle une liberté instrumentale qui permet d'accroître les capacités d'être et d'agir des enfants. Cette éducation contribue à réduire des violences significatives, le taux de mortalité infantile, de violences en milieu social (scolaire par exemple).

C'est ainsi que plusieurs activités ont été menées sur l'étendue du territoire national.

➤ **Recrutement et formation à travers les ateliers et cliniques juridiques, causeries éducatives, cases de droit.**

Ces activités sont organisées soit dans les écoles et universités dans le but d'éduquer le citoyen lambda sur les notions de base qu'est le droit de l'homme, la liberté dans toutes ses formes



Séminaire du 05 Février 2023 à l'hôtel Y portant sur le thème « Traitement moral des jeunes »



Séminaire à ISTAMA sur le thème rédaction des plaintes et dénonciations (6 Mai 2023)

Cette activité a également consisté à mettre sur pied des « cases de droits » et des causeries éducatives pour informer les communautés sur les dispositions juridiques nationales et internationales sur les droits de l’homme et surtout pour une assistance juridique et judiciaire de qualité appréciable ;



Campagne de sensibilisation et de formation aux droits de l’homme au collège bilingue ST PAUL DE BAFANG le 06 Mai 2023



Clinique juridique faite en faveur des élèves et étudiants dans la ville Douala le 12 mai 2023 au campus Universitaire de Douala

Proces fictif à l’université d Douala dans le but de renforcer les capacités juridiques et judiciaires des apprenants





Conférence sur le thème « comment défendre les intérêts d'un proche » à l'Université de DOUALA le 12 Novembre 2023/ int: magistrat MANA MOMOSE? Prof. MONEBOULOU M. Hervé et modérateur Me WANTOU Augustin

➤ **Participation à la célébration de la journée de la non-violence de concert avec la communauté nationale et internationale**

L'association LES BAHUJ a milité aux cotés de la communauté nationale et internationale pour sensibiliser les jeunes en milieux scolaires et universitaires sur la pratique de la non-violence et par ricochet de la gestion des litiges à l'amiable. Le CPFF de Bafang a abrité une de ces séminaires.



Conférence sur le thème : « les modes non violents de règlement de conflit en milieux scolaires au CPFF de Bafang le 02 oct. 2023 à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la non-violence



Séminaire du 05 Février 2023 à l'hôtel Y Bonapriso sur le thème : Le réarmement moral, civique et entrepreneurial des jeunes : Quels acteurs et quels outils pour y parvenir ?

B. LUTTES CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

Cette activité s'inscrit en droite ligne avec la formation, l'éducation de la femme et la jeune fille sur l'existence de leur droit pour ainsi pallier les difficultés rencontrées sur le terrain les années antérieures. Pour défendre ses droits, il faut déjà savoir qu'ils existent. L'ASSOCIATION LES Bahuj s'y est livré dans le cadre du **PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA FEMME ET DE LA JEUNE FILLE, PAR DES OUTILS JURIDIQUES, NUMERIQUES ET PSYCHOLOGIQUES.**

1. CONTEXTE

Il s'agit d'un programme qui vise essentiellement à rendre la femme et la jeune fille autonomes. Cette autonomisation passe inéluctablement par l'initiation et la familiarisation de celles-ci à la connaissance de leurs droits inaliénables. Par l'expression *Renforcement des capacités*, il faut entendre, sociologiquement, la prise en charge de la femme ou de la fille par elle-même, en vue d'assurer sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale ou tout au moins, son inscription dans le processus qui lui permet de briser le joug sous lequel elle ploie, pour s'affirmer. C'est donc un programme qui va briser le mur qui empêche la femme et la jeune fille de s'auto-affirmer et donc de se montrer autonomes et ce, par le truchement des outils juridiques, numériques et psychologiques. Ce programme qui se veut préventif et curatif à la fois, va se déployer suivant une méthode précise, simple et rigoureuse.

2. METHODOLOGIE

De manière générale, le droit s'apprend à l'université, aux cycles de Licence et de Master. Cette discipline est également inscrite au programme de certains BTS et DUT. Toutefois, le droit peut s'apprendre dans d'autres cadres institutionnels (Centres de formation agréés, lycées techniques, études ou cabinets d'avocats etc). Les études de droit permettent aux apprenants d'acquérir les fondamentaux en droit civil, droit commercial, droit du travail, droit constitutionnel, droit administratif, droit des sociétés etc.

A l'effet d'amener de nombreuses femmes et jeunes filles à connaître leurs droits et de pouvoir en faire bon usage face à diverses situations, **BAHUIJ** (*Les Bénévoles en Aides Humanitaires, Juridiques et Judiciaires*) procèdera en trois étapes : recrutement, formation et action. Le point de départ sera le recrutement des étudiants et étudiantes qui seront par la suite formés à la pratique du droit et du numérique. Enfin, ils seront mis en mission, aussi bien dans nos grandes cités que dans nos zones rurales, à l'effet de sensibiliser d'autres jeunes, élèves des classes terminales et étudiants. Pendant toutes ces étapes, des "doses de vitamines" leur seront administrées par des psychologues pour renforcer leur estime en soit

➤ Etape 1: Le Recrutement

Il est question ici du recrutement préalable des étudiants des Facultés de droit des universités nationales et ceux des filières de droit des Instituts privés de l'enseignement supérieur. Ce recrutement se fera par le truchement des communiqués Radio, TV et presse ainsi que par les canaux habituels (affichage, réseaux sociaux et bien d'autres supports de communication)

➤ **Etape 2: La Formation**

La formation de ces étudiants se fera par les professionnels du droit (Avocats, Magistrats, Huissiers de justice, Notaires) et du numérique (informaticiens), au travers.

Les formations se feront par :

- Des séminaires, conférences et ateliers sur la rédaction des actes juridiques, judiciaires et extra-judiciaires basés sur des dossiers réels ou des études de cas ;
- Des procès simulés ;
- Des visites guidées dans les tribunaux civils et militaires ;
- Des visites guidées dans les unités de police et de gendarmerie ;
- Des visites guidées au sein des institutions chargées de la promotion des Droits de la Femme et de la Famille, de la promotion de la jeunesse et de l'emploi ;
- Des visites guidées dans des prisons ;

Une fois bien formés, ils seront prêts pour des missions et actions salutaires en faveur d'autres femmes et jeunes filles victimes ou vulnérables ;

➤ **Etape 3 : L'action**

Après la formation, ces étudiants (es) vont se déployer sur le terrain, avec l'appui technique des Ministères de la Promotion de la Femme et de la Famille, de la Justice, de la Jeunesse et de l'éducation civique, de l'Emploi et de la formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur, des Enseignements secondaires (via leurs services déconcentrés), en vue de mobiliser et de sensibiliser des milliers de femmes et jeunes filles sur la connaissance, l'appropriation et la réalisation de leurs droits d'une part, et sur la connaissance et l'utilisation du matériel numérique, d'autre part. Cette méthode permettra à coup sûr d'atteindre les objectifs poursuivis

3-Objectif final

Au terme de ce programme, la femme et la jeune fille doivent être capables :

1) De connaître leur droit car la connaissance des droits précède la réalisation. Aucun droit n'est socialement efficace s'il est méconnu des ses destinataires ou titulaires. A titre d'exemple, beaucoup de femmes et de jeunes filles subissent des violences de toute sorte à cause de l'ignorance de leurs droits

2) De connaître et maîtriser l'outil numérique car l'illettré n'est plus celui ou celle qui ne sait pas lire, mais celle ou celui qui ne sait pas se servir des outils numériques. De plus nous sommes à une époque où la cyber violence meuble notre quotidien.

3) D'utiliser les instruments juridiques et judiciaires pour faire face aux violences car le droit existe notamment pour faire face aux problèmes liés à la justice. Il permet de se défendre soi-même ou de venir en aide à autrui, de défendre des cas graves et moins graves.

4) De savoir davantage sur le monde et comprendre l'environnement dans lequel elles vivent pour mieux l'approprier car la connaissance du droit nous permet d'agir sur le monde et de voir le monde différemment avec l'esprit critique

5) De décrocher un emploi pour s'assurer une autonomie financière car les études ou la formation en droit ou en outils numériques offrent des débouchés considérables.

Forts de nos convictions et convaincus que nous parviendrons aux résultats escomptés, notre leitmotiv demeure : « *Soyons utiles. Aidons les autres sans pour autant nous oublier* ».

QUELQUES IMAGES ILLUSTRATIVES DES FORMATIONS ET SEMINAIRES POUR LA SENSIBILISATION DE LA FEMME ET DE LA JEUNE FILLE



Campagne de sensibilisation sur les droits de la femme et de la jeune fille à Bafang place de l'Indépendance en Déc 2023



Conférence à l'attention des femmes et la jeune fille à ISTAMA sur la rédaction des plaintes : Int Me Gervais KOUAM et Peter MABOUE tous 2 avocats au barreau du Cameroun

C. ASSISTANCES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

Courant la période sus indiquée, plusieurs justiciables ont inondé le secrétariat des B.A.H.U.J des requêtes aux fins d'intervention. Lesquelles requêtes ont très naturellement suscité la réaction des B.A.H.U.J au travers des descentes et autres. Si certaines de ces demandes ont été solutionnées, d'autres sont encore en cours de traitement.

- Cas illustratifs du Litige foncier de la Dibamba Douala ayant défrayé toutes les chroniques dans notre pays :
- Cas de l'assistance apportée aux populations de Logbessou - Douala
- Cas de l'assistance aux populations du village Bonéda - Douala
- Cas de la Lutte contre les violences faites aux femmes.
- Cas de la promotion de la Protection des droits des veuves

Campagne d'encouragement au don de sang et de dépistage des maladies au centre Médical Pluriel à Douala en Novembre 2023

D. PROGRAMME SANTE

La création de l'Association les BAHUJ s'est effectuée dans un contexte dominé par la pandémie de la COVID-19, laquelle pandémie a imposé aux B.A.H.U.J l'inscription dans son agenda, et ce en première ligne, des merveilleuses campagnes de sensibilisation. Il va donc sans dire que les B.A.H.U.J, dans un esprit de large sensibilisation, ont automatiquement intégré dans toutes leurs actions la diffusion aux populations des mesures barrières à suivre scrupuleusement dans la lutte contre cette pandémie. Par ailleurs, toujours sur le plan de la santé mais dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, les B.A.H.U.J, par le truchement d'un de leurs partenaires paramédicaux et notamment la Clinique la Grande Ile, le centre Médical Pluriel ont apporté leurs soutiens en terme de soins médicaux, à bon nombre de victimes des violences ainsi dénoncées, lesquelles victimes jusqu'aujourd'hui bénéficient de l'accompagnement de certains psychologues mis à leur disposition par le biais des B.A.H.U.J.



E. CONCEPT MISS DROIT DE L'HOMME



LA BEAUTE AU SERVICE DES DROITS DE L'HOMME

Il existe dans le monde féminin une programmation ou un événement qui augmente les audiences télévisuelles et cybernétiques, c'est bien les audiences du concours des Miss. A chaque concours plusieurs millions de femmes et jeunes filles vont se cristalliser devant leurs postes téléviseurs et sur leurs smartphones pour admirer le mirobolant corps des candidates en lice.

Pour l'ethnologue Marcel Mauss, le corps n'est jamais nu : même dévêtu, il est peint, décoré, scarifié, traduisant l'appartenance de la personne à un clan ou un groupe social, au même titre qu'un uniforme ou les modes qui peuvent l'orne. On habille le corps pour le transformer et l'intégrer socialement.

Le corps recèle tout un passé sédimenté d'interrogations, de représentations, de polémiques, d'exactions, d'impositions physiques et symboliques commises au nom d'une définition de ce qu'il est ou devrait être : LAID ou BEAU.

La notion du corps et de celle de la beauté se trouvent au centre du concours des Miss, lequel est énormément investi pour représenter les territoires, des cultures, des sous-cultures, des groupes particuliers,

des corps de métiers, des identités nationales et même des produits.

Bien plus, ce concours peut aussi être un outil de mise en valeur de l'être humain, donc de ses droits.

A une époque où le monde est en proie à certaines atrocités (dépravation des mœurs, atteintes à l'intégrité physique, morale et à la vie, incivisme caractérisé, terrorisme, tribalisme, etc.) la tentation est grande de se poser une seule question : est-il encore possible de parler de beauté ?

Oui, il est encore possible d'en parler, non d'une beauté qui va définir, morphologiquement l'homme de par ses traits physiques, mais plutôt d'une beauté qui va fonder ses aspirations, c'est-à-dire ce à quoi l'être humain aspire.

Dès lors, s'il existe un droit universel des Hommes qui préserve la diversité humaine : c'est bien le droit à la beauté, c'est-à-dire le droit à ce qui est normal, ce qui est bien, juste, meilleur. Bref à ce qui valorise l'Homme. D'où la relation naturelle et nécessaire entre la beauté, les Droits de l'Homme et le sacro-saint concept MISS DROIT DE L'HOMME.

Pourquoi le concept Miss Droits de l'Homme ? Quelles seront les missions de la Miss Droit de l'Homme ? Pour quels objectifs.

I. CONTEXTE DELABORATION DU CONCEPT

Le concept « MISS DROIT DE L'HOMME » ne sort pas de terre comme les champignons il n'est que la résultante d'une conjonction d'actes anti –sociaux débouchant sur des malheurs, des horreurs, des peurs et stupeurs. Les médias nous les montrent au quotidien en dressant le portrait d'une société habitée par le rejet de l'altérité, où tout est banalisé même les violences les plus abjectes subies par les femmes et les jeunes filles.

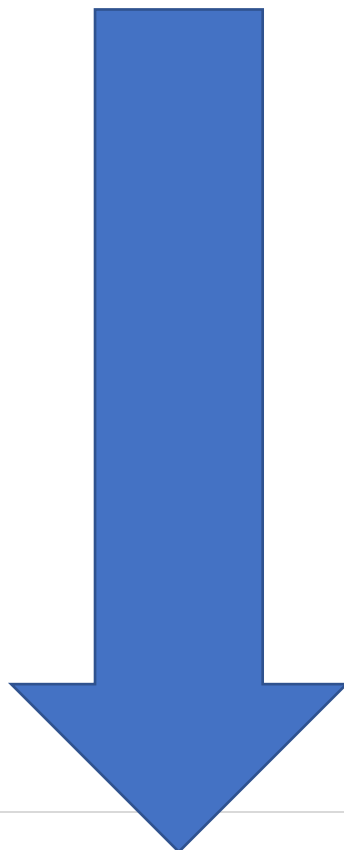
Curieusement ces dernières manifestent un réel désintérêt pour les campagnes que les gouvernements et organisations mènent tous les jours à la faveur de la lutte contre les violences qu'elles subissent. Pour s'en convaincre lorsqu'un séminaire sera organisé sur les Droits de l'Homme avec accès gratuit,

Vous compterez du bout des doigts les femmes et les jeunes filles qui y accéderont. Par contre lorsqu'un concert d'un artiste de renom sera annoncé et de surcroit payant, les jeunes filles et les femmes vont faire le plein de la salle. Le constat est clair la jeunesse est beaucoup plus tournée vers les perversités. Les jeunes, pour la plupart passent tous les temps cristallisés sur leurs smartphones à la recherche des programmes de distraction. Rarement ils s'emploient aux recherches liées à l'éducation ou à l'instruction. Dans les rues, les camps, les médias, les réseaux sociaux, ils parlent abondamment du football, de la musique, de la mode, des stars et bien d'autres, mais très peu des droits de l'homme curieusement.

Conscient de cet état de choses, BAHUJ a choisi de passer par l'un de ces programmes dont la jeunesse est très friande : la mode. Dès lors le concept Miss Droit de l'Homme se définit comme l'instrument par lequel BAHUJ entend pénétrer dans le monde de la jeunesse à l'effet d'aiguiser chez elle l'appétit des causes réelles et utiles. Bref de susciter et de fertiliser chez elle un sursaut d'intérêt pour les Droits de l'Homme en général et des droits de la femme et de la jeune fille en particulier.



QUELLE SERA ALORS LA MISSION DE LA MISS ?



II. LA MISSIONS DE LA MISS DROIT DE L'HOMME

Aborder la question de la mission de la Miss Droits de l'Homme à une époque où le mal est perçu dans toutes les couches sociales, revient à rechercher et à identifier des jeunes filles dotées de certaines valeurs intrinsèques qui auront pour mission de mener des activités éducatives auprès des personnes en général et des jeunes en particulier en vue de développer des attitudes ou des comportements respectueux des valeurs humaines en soi et envers les autres.



Le charme au service des droits de l'homme

III. OBJECTIFS A ATTEINDRE

- 1) Mobiliser massivement la jeunesse dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des jeunes filles.
- 2) Accroître la sensibilisation du public et la mobilisation sociale autour des thématiques relatives aux Droits de l'Homme.

Par l'accomplissement des activités éducatives auprès des personnes les Miss vont contribuer à: créer de la visibilité sur le plan national et international. Le concept incarne les valeurs humaines et sociale que défend les BAHUIJ. Il ne s'agit pas d'un simple concours de beauté, mais d'une plateforme d'engagement, de plaidoyer et de sensibilisation sur les droits humains. La « Miss » devient ambassadrice des droits humains, une voix porteuse de dignité, de justice et d'égalité tout en mobilisant la jeunesse autour de ces idéaux

F. ACTIONS HUMANITAIRES

F.1 Education des Masses

L'Association les B.A.H.U.J, dans le champ de l'éducation, s'est évertuée à l'accompagnement des élèves, étudiants et des populations. Lequel est destiné à des jeunes qui sont scolarisés dans le primaire ou le secondaire Ainsi, sa mission en tant que bénévole a consisté à les accompagner tout au long de l'année scolaire pour l'aide au devoir, les pratiques culturelles sportives ou la pratique des langues vivantes. Cet accompagnement a pour but de développer leurs potentiels et capacités, d'acquérir leur autonomie en les rendant acteurs, tout en développant leur confiance en eux. Cela s'est opéré généralement dans le cadre de plusieurs causeries éducatives. Pour inscrire cette action dans la permanence et l'étendre à d'autres catégories professionnelles, BAHUJ a créé le programme « Bénévolat et citoyenneté ». De l'éducation à la santé BAHUJ n'a pas lésiné sur les interventions. Ainsi pour poursuivre cet objectif qui fait partie de ses différentes missions, BAHUJ a organisé sa toute première causerie éducative au lycée bilingue de Deido dans le cadre de la semaine de la jeunesse. C'était le 6 février 2021. Célébré sous le thème « jeunesse ; résilience, défis et opportunités en temps de covid 19 », l'organisation a saisi l'occasion pour échanger avec les élèves. Dans la même optique le 09 Février

2023 l'association a organisé à l'université de Douala une autre causerie éducative sur « jeunesse, impératif de la paix, facteur de stabilité sociale et économique » Au courant de cet échange qui a rassemblé plus de trois milles (3000) élèves, enseignants, il était question de rappeler aux jeunes leurs missions dans la construction de l'unité nationale. En plus de l'invitation à respecter scrupuleusement les notions des paix et de stabilité sociale et économique afin de consolider la paix dans notre beau pays le Cameroun, les jeunes ont été éduqués à la question de citoyenneté. Ils ont été invités à être ponctuels, assidus et appliqués durant leur cursus scolaire, car ils sont l'avenir de demain. Au regard de la montée en puissance de la violence en milieu scolaire, ces élèves ont été sensibilisés sur les conséquences des violences en milieu scolaire. Un phénomène qui nuit excessivement à la formation de la jeunesse. La consommation de la drogue dans les lycées a aussi été abordée au courant de cette causerie éducative et chaque élève a été invité à être un agent de dénonciation de cette pratique mafieuse.

Plusieurs autres conférences ou causeries éducatives ont été tenues en milieux universitaires et à certaines catégories socio-professionnelles



Causerie éducative autour du thème « Jeunesse : impératif de la paix, facteur de la stabilité sociale et économique » le 06 Février 2023 à l'Université de Douala.



Sensibilisation sur la consommation de la drogue en milieux scolaires en Février 2023 au lycée de Babouanto

F. 2 Encadrement des conducteurs des motos taxi

a) Pourquoi entretenir les conducteurs de moto taxi ?

Dans le cadre d'encadrement des conducteurs de moto taxi devenu un réel problème dans la ville de Douala les BAHUJ ont organisé une séance de travail avec le syndicat des conducteurs de moto de l'arrondissement de Douala 5ème. Il était question au courant de cette rencontre de sensibiliser les acteurs de ce corps de métier sur le rôle citoyen qu'ils doivent jouer dans la construction du Cameroun. On leur a rappelé que, malgré le fait que plusieurs d'entre eux font le métier par dépit, il faudra bien le faire. Tout en leur rappelant également que le chef de l'Etat son excellence Monsieur Paul Biya a reconnu cette profession au Cameroun lors de la visite de pose de la première pierre de construction du second pont sur le Wouri ;

Les BAHUJ dans l'insistance leur a rappelé fort opportunément leurs

principales missions. Et pour donner de la valeur à ce corps de métier désormais reconnu, à côté de bien le pratiquer, il fallait l'organiser. D'où l'importance du recensement ; du regroupement par secteur ou par zone et surtout le respect des mesures mises sur pieds par le gouvernement de la république pour exercer cette profession. Un appel à la formation en conduite a été fait, de même que la nécessité de s'assurer. Il fallait aussi inviter ces derniers à pouvoir s'identifier avec les chasubles et autres. L'invitation à être polis et courtois durant le service a été souhaitée. Les B.A.H.U.J ont organisé au moins trois sessions d'échange avec les membres du SYNAMOTAC. L'objectif visé par ces échanges était, d'éviter la grogne sociale que ce corps de métier crée souvent dans la Capitale économique du Cameroun. Estimés à plus de 400 000 dans la seule capitale économique du Cameroun. Conducteurs de moto s'ils ne sont pas encadrés peuvent être des dangers sociaux



Réunion entre le Président fondateur des BAHUJ et les benskieneurs de Douala 5e

F-3 Dons et œuvres sociales

Pour assurer la bonne éducation de la jeunesse camerounaise comme à son habitude, les BAHUJ ont distribué à l'occasion de la rentrée scolaire 2023-2024 des manuels scolaires dans plusieurs orphelinats. Conscients de ce que ces enfants qui n'ont plus de parents ont moins de chance de se scolariser, les membres de l'organisation ont décidé de soutenir quelques orphelinats de la ville de Douala. Notamment « *l'orphelinat Rhemar Cameroun* » situé à Logpom, « *l'orphelinat Les Amis de Jésus* » situé à Bonamoussadi. Deux (02) mois après la rentrée scolaire, les membres des BAHUJ sont descendus dans ces deux orphelinats les mains chargées. On pouvait découvrir dans de nombreux cartons transportés ici, le matériel didactique d'une part, tels : des boîtes de craie, des crayons de couleurs, des cahiers, des livres, des marqueurs ; d'autre part, quelques denrées de premières nécessités pour permettre aux gestionnaires des différents orphelinats de gérer, le petit déjeuner des pensionnaires. Dans l'ensemble c'est près de deux cent (200) enfants qui ont eu droit aux fournitures scolaires dans les deux orphelinats visités.



Don à l'orphelinat main dans la main à Bonamoussadi le 23 Décembre 2023

F-4 Reconnaissance de l'excellence scolaire

Ayant fait de l'éducation et la formation de la jeunesse camerounaise l'une de ses priorités, BAHUJ pour encourager les élèves à se concentrer à l'école a également remis des paquets minimums aux meilleurs élèves du village Fondjomekwet, village basé à l'Ouest Cameroun et précisément dans le département du Haut-Nkam, arrondissement de BANDJA et aux meilleurs élèves du Lycée de BATSENGLA, village du département de la Menoua. Et ce, par le truchement du chef d'antenne BAHUJ en Belgique, Monsieur NGANKEU Gaston. Ce dernier a primé les dix (10) premiers de chaque

classe du primaire au secondaire des différents établissements de ces villages. Ces derniers ont reçu des livres des cahiers, stylo à bille, ardoise, crayons de couleurs et du matériel de dessin.

Un appui en matériel didactique a pareillement été fait aux différentes écoles et collèges du village. Une bourse scolaire pour les uns qui leur a permis de débiter l'année scolaire en beauté. Ce coup de main n'a pas laissé les parents et enseignants indifférents. Ceux-ci ont invité les responsables de l'organisation à multiplier l'initiative et à l'étendre à l'échelle environnementale et même régionale. C'est plus de deux cents (200) élèves qui ont bénéficié de cette action-là.



Remise des prix aux meilleurs élèves du Lycée de BATSENGLA par DSCHANNG en Juillet 2023



Remise de prix aux meilleurs élèves du Lycée de du village Fondjomekwet, village basé à l'Ouest Cameroun et précisément dans le département du Haut-Nkam, arrondissement de BANDJA

II. RESULTATS OU IMPACTS

Dès sa création, l'association LES BAHUJ s'est fixé pour mission première le recrutement des bénévoles actifs permanents ou ponctuels à l'effet d'accomplir efficacement ses missions d'aide à l'endroit des personnes en détresse. Dans cet optique et concomitamment à ce recrutement, l'association les BAHUJ a eu à faire des réalisations au niveau de la justice, de l'éducation, de la santé, sociale et humanitaire

A- Impact au niveau du recrutement et formation des bénévoles

- ✓ Au niveau du recrutement, l'association compte de nos jours un peu plus de 5000 membres acquis à la cause des droits de l'homme.
- ✓ La facilitation de l'accès à la justice des catégories vulnérables.
- ✓ L'encouragement du règlement pacifique des conflits.
- ✓ Lutte contre l'impunité des auteurs des violences sur toutes ses formes sur des personnes vulnérables.
- ✓ L'apport d'un appui d'un apport juridique aux victimes diverses dans le dénouement de leur procès.

Grace à la formation, les ateliers ; les séminaires et les cliniques de droit organisés par les équipes des BAHUJ, le jeune RAVI NDONGO s'est vu attribué le prix du *meilleur Plaideur du concours National du Génies en Herbe Ohada, ce qui lui a valu la participation au niveau*

sous régional sous le haut patronage de son excellence monsieur le président de la République Démocratique du CONGO.



Prix du meilleur Plaideur du concours National du Génies en Herbe Ohada remporté par le nommé Ravi NDONGO étudiant en Master 2 Recherche en Droit des affaires Université de Douala. (Président de la commission communication des Mouvements Estudiantins BAHUJ).

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CONCOURS INTERNATIONAL GÉNIES EN HERBE OHADA
Edition 14

**KINSHASA
2023**

**Le TRIO
du Cameroun**

		
ONANA ONJIENE PIERRE <i>Étudiant en Master 1 Conférence Internationale à TRIC</i>	KEMGIEFACK AZEUGO INGRID <i>Étudiante en Master 2 Droit des Affaires, à l'université de Yaoundé 2</i>	RAVI NDONGO JOSEPH <i>Étudiant en Master 1 droit des Affaires à l'Université de Douala</i>

PALMARES
6 participations
2017, 2018, 2019, 2021, 2022
- 1 fois Champion (2019)

**09 AU 14
OCTOBRE 2023**

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

(+243) 971877815
(+225) 0103533273

www.concoursgho.org
contact@concoursgho.org



Courant la période sus indiquée, plusieurs justiciables ont inondé le secrétariat des B.A.H.U.J des requêtes aux fins d'intervention. Lesquelles requêtes ont très naturellement suscité la réaction des B.A.H.U.J au travers des descentes et autres. Si certaines de ces demandes ont été solutionnées, d'autres sont encore en cours de traitement.

QUELQUES ILLUSTRATIONS DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE AUX POPULATIONS

Cas illustratifs du Litige foncier de la Dibamba Douala ayant défrayé toutes les chroniques dans notre pays :
L'Association les B.A.H.U.J a été saisi par la communauté des habitants de La Dibamba, plus d'une centaine de personnes venues en majorité des régions du nord-ouest et du sud-ouest. Ces populations qui ont quitté leurs régions à cause de la crise anglophone ont trouvé refuge dans cette partie de la ville de Douala. Après avoir viabilisé des terrains marécageux à eux octroyés par le chef de village de la Dibamba, ces derniers ont été chassés par des individus prétextant avoir des titres fonciers sur le site viabilisé. D'où le courroux des populations qui réclamaient

justice. Les bourreaux de ces derniers ont détruit des maisons et des cultures de ces populations sinistrées et en détresse. Donnant suite à leur saisine, les B.A.H.U.J et le Fonds Africain d'Aides Judiciaire (FAJ) ont fait une première descente de soutien et d'implémentation du réconfort moral aux déplacés internes en date du 20 Août 2020. Il était question au courant de cette descente de toucher cette réalité du doigt et de s'enquérir de la situation. Plusieurs autres descentes ont été faites dans l'optique de mieux cerner le problème. Au chapitre des actions menées pour stabiliser la paix sociale, les B.A.H.U.J et le FAJ face aux faits flagrants et têtus, ont tout de suite initié des correspondances pour informer en primeur et avant tout, Monsieur le Préfet du Wouri, et surtout Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral de ce qui se passait alors dans cette partie de la ville. Des Correspondances avaient aussi été servies dans le même sens à son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat Ministre de la justice Garde des sceaux, à son Excellence Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et à son Excellence Monsieur le Ministre des Domaines des Cadastres et des Affaires Foncières. Ces correspondances des B.A.H.U.J et du FAJ ont retenu toute l'attention de ces autorités étatiques, et se sont soldées par la libération de personnes arrêtées, ramenant la paix et le calme et

mettant fin au soulèvement ambiant. Par la même occasion, les B.A.H.U.J et le FAJ ont parallèlement adressé des correspondances à Madame le Procureur de la République près les tribunaux d'Edéa en vue d'obtenir la libération d'une dizaine de personnes arrêtées par la Brigade de Gendarmerie de Logbajeck lors des malheureuses opérations de casse. Madame la Procureure à la suite d'une audience avec les B.A.H.U.J, a donné gain de cause à notre association et les personnes arrêtées ont été libérées. Il s'agissait effectivement des sieurs NYENKO Richard, TICHA Isaac, AMADOU Sébastien, FUAMPUA NAH Joseph et autres (...).

Par ailleurs, depuis octobre 2020, les B.A.H.U.J toujours au chevet des démunis, ont également assisté juridiquement ces populations lors de l'ouverture de l'enquête sur le dossier à la Compagnie de Gendarmerie d'Edéa, de même qu'ils ont vaillamment et avec succès rencontré tour à tour dans le cadre du dossier de ce litige, Monsieur les Sous-Préfets sortant et entrant de Logbadjeck. La paix sociale s'est installée.

➤ Cas de l'assistance apportée aux populations de Logbessou - Douala En février 2021, les B.A.H.U.J ont été saisis par le collectif des habitants du quartier Logbessou menacé de déguerpissement. Une visite de réconfort à l'endroit des victimes a été faite. L'Association a saisi par correspondances diverses

administrations, notamment le **MINDCAF**, le Ministère de la Justice, le **MINAT**. Les autorités de la Région du Littoral ont aussi été informées. La situation s'est stabilisée par la suite. Puis, l'affaire a connu une accalmie globale. La paix sociale une fois de plus a été sauvegardée. Un contentieux de plus inutile a donc été évité aux autorités judiciaires déjà suffisamment surchargées. Cette opération a été suivie de main forte par les équipes des BAHUJ et définitivement clôturée en 2023.

➤ Cas de l'assistance aux populations du village Bonéndalè - Douala Menacées par le dangereux **NEBA TIKUM**, un brigand spécialisé dans l'expropriation et la vente des terrains dans le village Bonéndalè, les B.A.H.U.J et le FAJ ont été saisis par l'une des victimes. Une descente sur le terrain avec l'appui du Chef du village et le commandant du poste de gendarmerie de Bonéndalè, a été organisée pour recueillir les témoignages des populations. Il était aussi question de renforcer le dispositif mis en place. Le dangereux **NEBA TIKUM** a été mis aux arrêts grâce aux renseignements et actions des B.A.H.U.J. Bien plus, un appui judiciaire a été apporté par les B.A.H.U.J aux villageois de **Bonendale**, lesquels ont été magistralement défendus devant le tribunal militaire de Douala par **Me WANTOU Augustin**, Avocat au Barreau du Cameroun et chargé des affaires juridiques et judiciaires auprès des BAHUJ.

Ledit hors la loi dénoncé et traduit devant le Tribunal Militaire de Douala - Bonanjo, a été condamné à deux ans d'emprisonnement ferme. Après avoir été reconnu coupable des faits de port illégal d'arme à feu, faux et usage de faux, faux en écriture authentique, menaces sous conditions, port et détention illégaux d'uniforme et insigne militaire ; usurpation d'un titre d'uniforme

CAS ILLUSTRATIFS DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE AUX INDIVIDUS

Cas de la Lutte contre les violences faites aux femmes. L'Association les B.A.H.U.J est restée fidèle à ses objectifs. Plusieurs cliniques juridiques ont été organisées. Par ailleurs, relativement à l'actualité portant sur les violences faites aux femmes et à la jeune fille, les B.A.H.U.J ont sagement mis sur pied un programme baptisé « Femmes, brisons le silence ». La cérémonie officielle de lancement de ce programme a eu lieu le 02 Décembre 2021 dans les locaux de la Délégation Départementale du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) du Wouri. Plusieurs campagnes de sensibilisation dans les rues de Douala ont précédé ladite cérémonie, notamment la marche du 25 Novembre 2021 à l'occasion de la célébration de la

journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Il était question durant cette initiative visant à lutter contre les violences faites aux femmes, de sensibiliser toutes les couches de la société, question d'infléchir cette courbe croissance des violences conjugales à l'origine des décès de plusieurs femmes au Cameroun et qui affecte également l'éducation des jeunes camerounais. Durant la causerie éducative à la délégation départementale de la promotion de la femme et de la famille, les jeunes filles, une centaine environ, ont été éduquées sur les droits et les devoirs des femmes et de la jeune fille. Plusieurs victimes de violences ont reçu des encadrements et orientations. En plus de nos conseils et vives recommandations à ne plus jamais garder le silence, on leur a rappelé l'ensemble des textes législatifs qui les protègent, ainsi que les coordonnées des personnes à contacter en cas de violences sur elles faites. L'importance d'un psychologue dans la rééducation des victimes des violences faites aux femmes a été d'une grande nécessité au cours de cette opération qui s'est déroulée dans plusieurs rues de la capitale économique du Cameroun et pendant laquelle plus de 5000 personnes ont été sensibilisées.

Les mêmes activités à la faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes ont perduré les 25 Novembre 2022 et 2023 avec une assistance très poussée à l'endroit

de plusieurs femmes victimes de violence. BAHUJ durant 03 ans a assisté près de 300 femmes violentées. En 2023 ce combat a été également mené par le truchement du concours Miss Droit de L'Homme dont la finale a eu lieu le 19 Novembre 2023 à Douala à la terrasse de Ndogbong.

➤ Cas de la promotion de la Protection des droits des veuves

En date du 23 juin 2021 à l'occasion de la célébration de la journée internationale des veuves sur le thème « Femmes invisibles, problèmes invisibles », une causerie éducative à grand succès a été organisée par les responsables des B.A.H.U.J à la délégation de la promotion de la femme et de la famille, tant alléchante et pratique était le thème de l'événement. Plus de deux cent (200) femmes et veuves ont été conviées à l'occasion et ont toute marqué de leur présence effective le sceau de cette journée. Les thèmes des exposés quant à eux ont porté sur le droit des veuves, les législations qui encadrent et protègent les veuves. Les pratiques interdites dont sont victimes les veuves ont été évoquées. Des veuves présentes ont raconté leurs misères et déboires. De nombreux cas pratiques ont été résolus pendant cet échange animé par des Avocats au barreau à l'instar de **Me WANTOU Augustin**, membres actifs des B.A.H.U.J, des psychologues également. L'objectif de lutter contre les menaces infligées aux veuves a été adopté et mentionné en lettres

d'or à tous les ordres du jour de nos travaux. Les veuves ont par les conseils juridiques, été invitées à saisir désormais sans ambages la justice camerounaise pour dénoncer des cas de tortures à elles infligées par les belles familles en particulier, et par tous les tiers en général.

C- impact de l'assistance humanitaire.

Depuis sa création, l'Association les Bénévoles en Aides Humanitaires Juridiques et Judiciaires n'est pas restée de marbre face aux nombreux cas de souffrances des populations d'ici et d'ailleurs. Ses membres se sont mobilisés pour donner du sourire aux orphelins et aux différentes victimes des catastrophes au Cameroun et dans bien d'autres coins du monde entier.

Il s'agit entre autres des cas des œuvres humanitaires déployées aussi bien sur le territoire national qu'à l'international :

L'association Les BAHUJ a œuvré pour l'éducation dès la masse tel les élèves et étudiants en prenant activement part au programme de la fête de la jeunesse 2023. Elle a organisé les causeries éducatives sur le thème retenu qui était « Jeunesse : Impératif de consolidation de la paix, facteur de la stabilité sociale et économique »

Au sortir de cette causerie, les jeunes ont pu prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la paix et cohésion nationale.

Plusieurs élèves ont bénéficié des prix de l'excellence scolaire à travers les cérémonies de remise de prix organisés par les BAHUJ, ce qui a contribué efficacement à la préparation de la prochaine rentrée scolaire des récipiendaires.

Cf Lycée de BATSENGLA par DSCHANG.

Les moto taximan de la commune de Douala V ont reçu une éducation sur la pratique d'une conduite saine, du respect du code de la route, du respect de l'administration et surtout sur la nécessité d'avoir des documents règlementaires qui faciliteront l'exercice de leur métier.

D- Impact dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage

Dans ces domaines, les B.A.H.U.J. ont entendu plus précisément procéder à ce qui suit :

- ✓ Ravitailler les déplacés internes du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et ceux du Grand Nord en produits de premières nécessités ;

- ✓ Renforcer leurs moyens de subsistance agricole et leur faciliter l'accès aux facteurs de production (semences, petit élevage, Intrants Agricoles) ;
- ✓ Voler au secours des enfants de moins de 05 ans, des femmes enceintes, et celles qui, allaitantes, s'avéraient exposées au triste fléau de la mal nutrition.

Pour venir à bout de cet objectif, les promoteurs de l'association les B.A.H.U.J se sont retrouvés devant l'impérieuse urgence de mettre sur pied une coopérative. Ils ont donc généré la COOPCA - B.A.H.U.J, une société Coopérative avec Conseil d'Administration pour l'Aviculture et l'Agriculture, créée le 1er juin 2021 à Douala. Les 21 membres du conseil d'administration de ladite structure ont organisé une réunion pour mettre cette instance sur pied dans le but principal et prioritaire de s'investir afin de réaliser les missions régaliennes qu'ils se sont fixés d'atteindre absolument sur le plan spécifiquement agricole.





Projet d'Agriculture amorcé dans les sites de Koeteng par les BAHUJ



Projet d'Agriculture amorcé dans les sites de Mbandjock par les BAHUJ

D- Impact autour du concept miss droit de l'homme

Le concept MISS DROIT DE L'HOMME a connu un grand succès pour une première édition et les fonds collectés à ce sujet ont permis de financer une bonne partie des activités de l'association notamment le financement des prix d'excellence scolaire remis aux élèves du village Fondjomokweit à Bafang et au lycée de Batseng'la par Dschang et enfin à l'orphelinat Rhemar à Douala.



III-RAPPORT D'EVALUATION

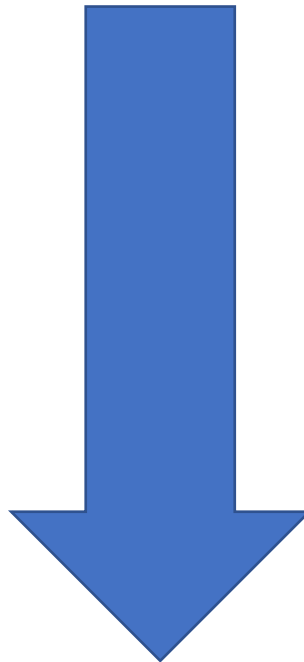
L'évaluation montre que BAHUJ a contribué de manière significative à la promotion des droits humains et à l'assistance aux populations vulnérables entre 2022 et 2023. Il y a eu une augmentation notable du taux de participation aux formations sur les droits humains et une amélioration de la connaissance des droits par les bénéficiaires ont été observées.

Couvrant les domaines humanitaire, juridique et judiciaire, l'évaluation a été réalisée à travers l'analyse des documents, des entretiens avec les bénéficiaires et partenaires, et l'observation des activités sur le terrain. Elle a permis de mesurer l'impact des programmes de BAHUJ sur les populations ciblées. Et s'agissant de la :

Pertinence

Les activités de BAHUJ correspondent aux besoins des populations en détresse, en particulier dans les zones rurales et en contexte de conflit.

Cependant, un travail supplémentaire est nécessaire pour maximiser l'impact des programmes et atteindre des objectifs plus ambitieux. BAHUJ doit s'efforcer de surmonter les défis liés au financement et à la sécurité afin d'accroître son impact et d'atteindre un plus grand nombre de personnes en besoin.



PROGRAMMES	ACTIVITES MENEES	PUBLIC CIBLE	OBJECTIF	RESULTAT
Programme bénévolat et éducation aux droits humains (Janvier-Février 2023)	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement et formation des troupes - Cliniques et ateliers sur la rédaction des plaintes et dénonciations - Séminaire sur le thème réarmement moral des jeunes - Participation à la journée internationale de la non-violence - Campagne d'écoute et de sensibilisation en milieu scolaires et estudiantins - Sensibilisation des mototaxi mans sur le respect de la déontologie liée à leur métier 	<ul style="list-style-type: none"> - Populations vulnérables tels que les élèves, les étudiants ; les femmes et la jeune fille 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la citoyenneté jeune - Former la jeune fille et les femmes sur la connaissance de leurs droits - Sensibiliser les mototaxi ans sur le respect du code de la route 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 300 nouveaux bahujiens recrutés et formés - Des techniciens, experts et spécialistes dans plusieurs domaines (Droit, santé, agriculture, foncier) - Plus de 300 mototaximans ont été sensibilisés
Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles (Mars, Avril, Mai 2025)	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaires de formations - Sensibilisation dans la ville de Bafang - Marche sportive dans la ville de Bafang - Célébration avec la communauté nationale et internationale de la journée internationale de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> - La femme et la jeune fille 	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaire et ateliers de formation - Des procès simulés ; - Des visites guidées dans les tribunaux civils et militaires - Des visites guidées dans les unités de police et de gendarmerie ; - Des visites guidées au sein des institutions chargées de la promotion des Droits de la Femme et de la Famille, de la promotion de la jeunesse et de l'emploi ; - Des visites guidées dans des prisons ; 	<ul style="list-style-type: none"> - 04 séminaires organisés - 08 familles ont été sensibilisées et s'en sont sorties grandies - 01 de résolution d'un problème de divorces à l'amiable

Assistances juridiques et judiciaires et actions citoyennes (Février Mai, juin 2023)	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention dans le litige foncier de la Dibamba: - Assistance apportée aux populations de Logbessou - Douala - Assistance aux populations du village Bonéndalè – Douala - Causerie éducative autour du thème Jeunesse : Impératif de consolidation de la paix, facteur de la stabilité sociale et économique - Lutte contre les violences faites aux femmes. - Intervention dans les litiges sur la promotion de la Protection des droits des veuves 	<ul style="list-style-type: none"> - Les requérants - Les élèves du Lycée de FONDJOMOKWEIT 	<ul style="list-style-type: none"> - Rétablir les droits bafoués de la population vulnérable - Conscientiser la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - 04 saisines aux fins d'intervention soldées en faveur des lésés. - Environ 800 jeunes élèves ont été formés
Concept miss droit de l'homme (Juin juillet 2023)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation du genre à travers le défilé de mode - Collecte de fonds en faveur des couches défavorisés - Election Miss Droit de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> - Le grand public 	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser le concept pour collecter les fonds en vue de financer certaines activités des BAHUJ 	<ul style="list-style-type: none"> - Les fonds collectés ont permis de financé le prix de l'excellence scolaire au lycée de FODJOMOKWEIT
Programme sante. (Aout septembre 2023)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur le respect des mesures barrières du COVID 19 - Apport en soins médicaux - Dons de sang au centre médical pluriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Le centres de santé; le personnel médical - Les personnes malades 	<ul style="list-style-type: none"> - alléger les souffrances humaines - Crée une réserve dans la banque de sang qui de plus en plus est vide 	<ul style="list-style-type: none"> - Banque de soins du centre médical pluriel réapprovisionné - Plusieurs malades pris en charge au centre médical pluriel
Programme d'agriculture (Octobre Novembre 2023°	<ul style="list-style-type: none"> - Ravitaillement des déplacés interne en outils de labour - Renforcement de leur moyen de subsistance en supervisant la mise sur pied des plantations à NKOTENG et MBANDJOCK. 	<ul style="list-style-type: none"> - Déplacés NOSO 	<ul style="list-style-type: none"> - Soulager les souffrances des planteurs en leur offrant du matériel pour le labour. - Créer des valeurs en établissant des plantations propres au BAHUJ 	<ul style="list-style-type: none"> - Plantations de Mbandjock et Nnkoteng établies - Offre du matériel pour labour aux déplacés de la guerre du NOSO - Création COOPCA BAHUJ
Actions humanitaires et dons aux nécessiteux (Décembre 2023)	<ul style="list-style-type: none"> - Dons dans les orphelinats - Reconnaissance de l'excellence scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Lycée de Fondjomokweit et de Batsingla 	<ul style="list-style-type: none"> - alléger les souffrances humaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Dons aux meilleurs élèves du lycée de Fondjomokweit et Batseng'la

IV-BILAN FINANCIER DES ACTIVITES

L'action des Bénévoles en Aides Humanitaires Juridiques et Judiciaires a nécessité en déploiement très important en termes de ressources humaines, transport et logistiques et beaucoup de consommables de bureau.

I-Ressources humaines

Désignation	Prix
Campagne de recrutement et de formation : (Entretien des bénévoles)	16 780 000
Location de 2 véhicules et carburant pour les déplacements :	2 305 700
Logistique (location des espaces) :	2 700 000
Budget de communication :	1 506 300
Dons (fournitures scolaires et produits de premières nécessités) :	2 704 500
Petits matériels, outillages et gadgets	2 307 000
Divers	300 000
TOTAL	28 603 500

Soit Vingt-huit millions six cent trois mille cinq cents FCFA

V-DIFFICULTES RENCONTREES

Les mêmes difficultés reviennent sinon plus aigües même

Sur la durabilité

Les programmes éducatifs et de sensibilisation ont jeté les bases pour des impacts durables, mais un financement limité reste un défi.

Sur l'efficacité

80% des objectifs des programmes ont été atteints, mais des lacunes subsistent dans la coordination des interventions et aussi beaucoup reste à faire dans le domaine de la santé, de l'éducation à l'hygiène en milieux scolaires et hospitaliers et bien évidemment dans le domaine judiciaire avec les requêtes aux fins d'intervention.

Sur la communication

Les violences en zones anglophone et le Grand Nord ont favorisé un déplacement important de la population. La plupart sont de langue anglophone et d'autres analphabètes et la conséquence directe est que ces personnes ne peuvent s'adapter qu'avec le temps. L'objectif de la communication efficace en termes d'informations

et promotion de la santé à travers la population ciblée n'a pas atteint ses objectifs néanmoins des efforts ont été faite à pratiquement 30% de l'objectif.

VI-PERSPECTIVES

Pour le compte de l'exercice des années 2024, les B.A.H.U.J entendent poursuivre et intensifier bénévolement les actions salutaires tout d'abord dans le secteur de la santé ensuite dans le domaine de l'éducation l'hygiène et la salubrité en milieu scolaire en enfin dans le domaine judiciaire parce qu'il nous a été donné de constater que :

- Il existe une pléthore de centres de santé frauduleux
- Les produits pharmaceutiques vendus sont non contrôlés
- Le personnel soignant est très mal traité et est parfois ignorant
- L'hygiène n'es pas le propre des multiples centres de santé qu'ils soient publics ou privés

I. 1 La Sante

Au plan de la santé publique et privée, les B.A.H.U.J ont entendu depuis 2024 procéder bénévolement et tour à tour à la réalisation des œuvres suivantes :

- ✓ Organisation de diverses Campagnes de sensibilisation contre de nombreuses maladies et pandémies.
- ✓ Organisation des séances publiques de dons de médicaments et matériels médicaux sanitaires dans les hôpitaux, orphelinats et infirmeries près les établissements.
- ✓ Organisation des multiples séances de Formation des bénévoles en secourisme
- ✓ Formation du personnel soignant sur leurs droits et devoirs en ce qui concerne leur profession
 - Réduire les inégalités en matière de santé, les risques d'infections et les contaminations.
 - Favoriser la participation et l'automatisation des individus dans la communauté

I. 2 Education à la salubrité en milieu scolaire

Il sera question de :

- Promouvoir la santé à travers une alimentation saine et équilibrée
- Sensibilisation et éducation sur les comportements sains en milieu scolaire
- Sensibilisation sur l'hygiène et salubrité en milieu sanitaire
- Promotion de la santé en milieu scolaire (protection contre le froid)

I. 3 Les requêtes aux fins d'intervention

Il sera question de suivre les requêtes aux fins de non-recevoir entamées par les BAHUJ en cours entamées en 2022 et 2023 précisément dans les régions de l'Ouest et du Centre



CONCLUSION GENERALE

Les Bénévoles en Aides Humanitaires Juridiques et Judiciaires en abrégé BAHUJ, malgré de nombreuses difficultés rencontrées dans l'implémentation de son programme d'activité 2022/2023, ont su persévérer et poursuivre leur mission avec détermination. Les suggestions, les remarques et surtout les perspectives recueillies constituent une véritable boussole leur permettant d'aborder l'avenir avec plus de force, de clarté et de confiance.